

L'éducation, un droit universel

A Comment le droit à l'éducation est-il garanti dans le monde ?

1. D'après le document 1, quel texte international proclame le droit à l'éducation pour tous ?

La Convention internationale des droits de l'enfant

2. Selon ce texte, que doit être l'enseignement primaire ?

Il doit être obligatoire et gratuit.

3. Quel autre niveau d'enseignement les États doivent-ils encourager ?

L'enseignement secondaire

Doc. 1 L'éducation, un droit pour tous

« Article 28. Les États parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation [...] :

a) Ils rendent l'enseignement primaire obligatoire et gratuit pour tous ;

b) Ils encouragent l'organisation des différentes formes d'enseignement secondaire, tant général que professionnel, les rendent ouvertes et accessibles à tout enfant [...] »

Extrait de la Convention internationale des droits de l'enfant, 1989.

B Le droit à l'éducation est-il respecté partout dans le monde ?

4. Dans le texte, encadrez le nombre de personnes qui ne savent ni lire ni écrire dans le monde.

5. Dans le monde, combien d'enfants ne sont pas scolarisés ?

121 millions

6. Quels sont les deux continents qui ont le plus grand nombre d'enfants non scolarisés ?

- Afrique

- Asie

7. Dans le texte, soulignez les raisons pour lesquelles les filles sont moins scolarisées que les garçons.

8. Où a été prise la photographie ?

en Irak

9. Que font ces enfants ?

Ces enfants travaillent dans une briqueterie : ils fabriquent, transportent puis empilent des briques.

Doc. 2 Dans le monde, des millions d'enfants ne vont pas à l'école

« Selon l'UNICEF, 875 millions de personnes dans le monde sont illettrées, soit 21 % de la population mondiale. 121 millions d'enfants, dans le monde, ne sont pas scolarisés. Ce sont les régions d'Afrique et d'Asie qui ont le plus grand nombre d'enfants non scolarisés (46 millions d'enfants pour chacune des régions).

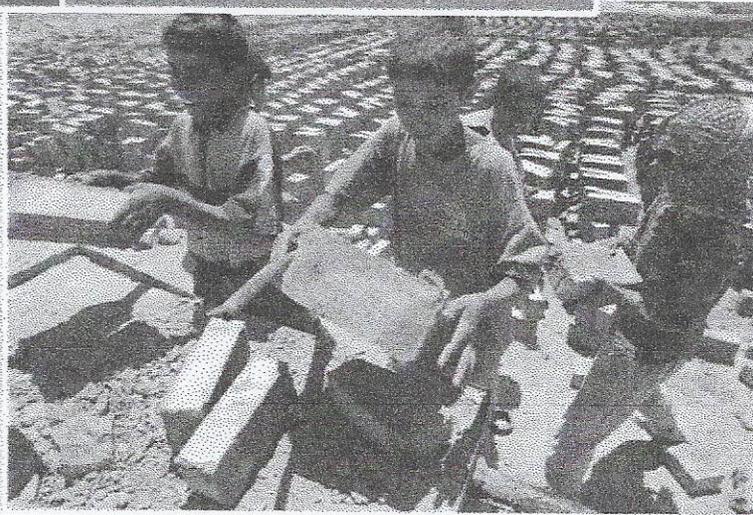
L'UNICEF estime que dans le monde 158 millions d'enfants de moins de 15 ans sont soumis au travail. La grande majorité a peu d'espoir d'accéder à une éducation. Les filles sont particulièrement défavorisées puisqu'elles s'occupent souvent des tâches ménagères après avoir travaillé aux champs et leurs mariages précoces² dans certains pays freinent leur accès à l'éducation. »

1. Agence des Nations unies chargée du fonds d'urgence pour la protection de l'enfance.

2. Dans certains pays, les jeunes filles sont mariées très tôt, parfois dès 14 ans, et doivent s'occuper de leur famille.

D'après le site internet d'UNICEF (www.unicef.fr), 2008.

Doc. 3 Des enfants au travail dans une briqueterie en Irak



VOCABULAIRE

Être scolarisé : suivre l'enseignement d'un établissement scolaire.

Un illettré : un individu ne sachant ni lire ni écrire.